

TROIS MODES D'EXTENSION DU MODÈLE DE LA SOCIÉTÉ MAKHZENIENNE DANS LA RÉGION DE LA TESSAOUT MOYENNE ⁽¹⁾

A travers l'histoire agraire de la Tessaout moyenne ⁽²⁾, l'introduction du type de la société « makhzenienne » dont le modèle peut être ramené à l'« Azib » s'est faite par le biais soit de zaouïas, soit du roi lui-même ou enfin d'agents du Makhzen, notamment des caïds.

Ces trois modes d'extension de la société « makhzenienne » peuvent se succéder dans le temps scandant l'approfondissement de l'emprise du Makhzen dans la région mais aussi se chevaucher, coexister, en fonction des contingences historiques régionales. Nous étudierons ici trois cas précis se succédant dans le temps, le troisième illustrant la phase où, à la fin du XIX^e siècle, la société makhzenienne ayant tout à fait dominé dans cette région, le mode de son extension change de nature. Sa base foncière s'élargit, non plus par le seul biais du « grane » (terre d'apanage) mais tout simplement de la spoliation pure et simple des collectivités dominées.

1. La zaouia naciria de Taglaout

Cette zaouïa s'est installée depuis 1743 sur le périmètre irrigué par la seguia « Taglaout » au débouché de la Tessaout dans la plaine et sur sa rive droite.

Sidi Hossein Naciri, venu vers 1740 (1150 de l'hégire) dans la région, ne tarda pas à paraître aux Oulad Ouggad et aux Fetouaka qui se partageaient la seguia, l'homme pieux, capable non seulement de sauver leur âme, mais aussi éventuellement, de limiter les conflits que leur coexis-

(1) Ces trois exemples sont décrits à partir de documents privés et de témoignages d'agents bénéficiaires ou victimes des bouleversements qu'a connus l'ordre agraire de la région et dont ils ont été les agents (anciens caïds, anciens rebaâ du roi, anciens notables des jmaâs spoliés etc.). La carte illustrant l'exploitation royale a été faite à partir de la photo aérienne selon les indications des anciens rebaâ du roi et sur la base des témoignages précédents. Ils sont tirés de notre D.E.S. inédit : *Une unité hydraulique et humaine : La seguia dans la Tessaout moyenne*.

(2) A l'est du Haouz.

tence sur le périmètre d'une seule seguia, et leur exploitation commune de celle-ci, ne manquaient pas de susciter entre les deux collectivités. Les Oulad Ouggad lui firent don d'une parcelle de terrain pour construire sa « zaouïa » et faire quelques cultures. La disposition de la seguia pendant une journée ou une nuit (1 ferdia) lui permettait de l'irriguer et établissait, en même temps, une frontière entre les deux collectivités qui avaient l'usage de la seguia chacune pendant une semaine.

Ces dotations en terre et en eau étaient d'abord exploitées au profit du « Moqaddem » de la zaouïa puis devaient être par la suite partagées entre les héritiers selon les prescriptions de la loi musulmane.

A l'introduction, par ce biais, d'un nouveau mode d'appropriation, correspond l'extension d'une nouvelle forme d'exploitation de la terre et de nouveaux types de rapports sociaux. Grâce à la « Touiza » (corvée) d'abord, puis à l'exploitation de la force de travail de véritables serfs et esclaves venus du Sud, grâce aussi à l'exemption des charges makhzeniennes dont elle bénéficiait ainsi que ses hommes, la Zaouïa Naciria ne tardait pas à devenir un foyer où l'accumulation du capital est intense contrastant avec des collectivités ruinées par les exactions, les charges makhzeniennes et les entreprises guerrières. Cette situation lui permettait d'élargir sa base foncière, son type d'organisation socio-économique et son influence religieuse. Des « malkya » indiquent l'extension de la zaouïa dès 1757 par des achats et des donations de propriétés où l'on trouvait des raisins, grenadiers et « arbres fruitiers et non fruitiers »...

2. Le domaine de Tamelelt

Il s'agit d'un domaine irrigué à partir de la seguia « sultania ». Celle-ci prend sa source en amont d'Aït Adel dans la montagne. A Agadir Bouachiba elle irrigue l'ancienne oliveraie royale aujourd'hui exploitée par Ahl Agadir Bouachiba. Tout à fait à l'aval et après avoir parcouru plus de 30 km, elle débouche dans la plaine de Tamelelt, où actuellement elle dessert des lots de colonisation officielle récupérés et le Domaine de la Société agricole et industrielle de Tamelelt.

Cette seguia, sous le nom de Tlobt, appartenait au Roi depuis fort longtemps, probablement depuis Moulay Ismaïl. Elle irriguait des domaines royaux exploités au 1/5 par des Fetouaka les : « Ahl Agadir Bouachiba ».

Agadir Bouachiba était aussi grâce à la Tlobt un poste et une zone de colonisation makhzeniens, établissant un jalon de la présence de l'autorité du Makhzen au pied de l'Atlas.

Au Nord-Ouest, Tamelelt était une forêt de jujubiers, de chiendents, sorte de no man's land parcouru par des bandes de brigands entre les

Rhamna à l'Ouest, Sraghna à l'Est et Ouled Sidi Rahal et Zembrane au Sud.

Sur cette colline était venu s'installer vers 1793-94 Si Tahar ben Jilali, l'un des descendants de Sidi Abderrahman (le patron d'El Kelaâ), fils de Sidi Rahal, et y cultivait quelques parcelles. Autour de lui naquit un douar de « Fokra » qui était connu sous le nom de douar Tamelelt.

Vers 1824-25, Moulay Abderrahman qui revenait d'une « razzia » dirigée contre les Sraghna, dut souffrir de soif dans cette zone déserte. Il restaura une ancienne metfia qui se trouvait là, et eut alors la révélation de l'importance stratégique de cette zone frontière entre plusieurs tribus. Il décida d'y créer un domaine royal. Le sol était dans l'ensemble assez riche. Il manquait d'eau. Sidi Abderrahman donna alors ordre au fameux caïd Si Ahmed Bel Caïd de prolonger la seule seguia que détenait encore le Makhzen : Tlobt. Cette seguia fut construite par l'enrôlement des collectivités berbères de la montagne dans le cadre des « touiza ». Le travail monumental que nécessita le creusement de cette gigantesque seguia dura plusieurs années. Les Ahl Agadir Bouachiba excédés devaient se plaindre au khalifa du Roi à Marrakech des exactions du caïd. Mais celui-ci participait lui-même, avec eux, à la besogne.

La seguia construite (3) (vers 1850), Sidi Mohamed ben Abderrahman alors khalifa de son père à Marrakech, en confia l'exploitation à des rbaâs (associés au 1/4) désignés par les caïds de Sraghna, Demnate, Bezou, Zembrane et Oued Draâ.

Dans le troisième exemple, l'extension de la société makhzenienne s'effectue par un autre agent (caïd) et dans d'autres circonstances historiques où les collectivités sont pratiquement dominées.

3. L'appropriation de Kchirid et Tazzerte par le caïd des Glaoua

Tazzerte est le nom d'une source sortant du flanc de la montagne, à l'ouest de la Tessaout. Le lit que cette source a creusé dans le piémont et qui débouchait sur la plaine était aménagé en seguia et servait à l'irrigation de Kchirid, terre de quelques milliers d'hectares appartenant à Fkarine et Od. Ali des Zembrane, au sud-est de Sidi Rahal.

Vers 1880, le caïd des Glaoua, Si Mohamed ben Mohamed Mézouari, (père du fameux Pacha de Marrakech), voulant construire un palais à Tazzerte, poste de reconnaissance des Glaoua sur le flanc de la montagne

(3) Cf. *Al Istiqa* (A. Naciri) et *Al Alam* (Abbès ben Ibrahim al Morrakochi).

et dominant la plaine, écrivit une lettre aux « Chioukh et Notables » (4) des deux douars, leur demandant, dans le cadre des relations de bon voisinage, de lui permettre d'utiliser l'eau de la source pour la construction de son palais.

Autour de Tazzerte, le Glaoui ne tarda pas à planter et à lotir des « khemmas » glaoua qui, tout autour de la seguia, plantèrent à leur tour. Une nouvelle Tamelelt naissait au pied de la montagne. Tout un village de « Soukkane » (métayers) surgit. Le Glaoui demanda aux deux fractions de lui donner de l'eau pour irriguer ses plantations. De toute façon, dominant la source, il en prit le 1/3 du débit, le douar Fkarine gardait le 1/3 et Ouled Ali le 1/3. Vers 1903-1904, le Glaoui groupa les « jmaâ » des deux douars et, sous la pression, obtint d'eux la location de leurs terres, moyennant une part sur la récolte, après avoir pris l'ensemble de la seguia et fait dépérir une bonne partie des plantations qu'elle irriguait dans les douars Fkarine et Ouled Ali. Les khemmas du Glaoui descendirent donc dans la plaine et aujourd'hui cette terre est recensée parmi les séquestres du Glaoui.

Ces trois exemples aboutissaient tous à un mode d'appropriation de la terre et de l'eau, différents de celui prévalant chez les collectivités voisines, et une exploitation de cette terre selon un type d'organisation socio-économique différent, basé sur l'exploitation de la force de travail des collectivités (touiza) et de métayers liés à l'exploitation par le biais principalement de l'autorité et secondairement de la dépendance économique et humaine. Les métayers étaient d'ailleurs souvent des étrangers aux groupements humains environnants.

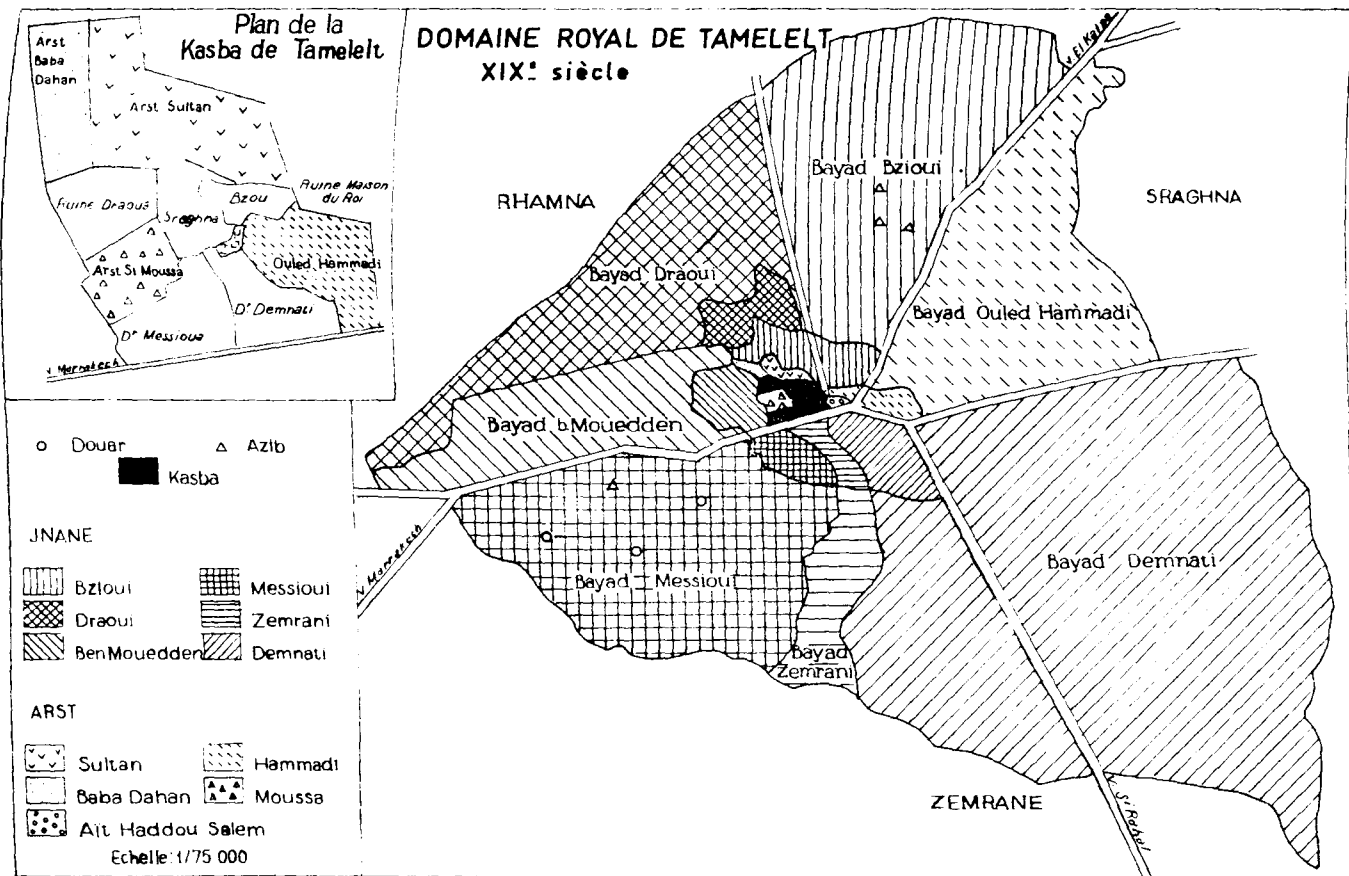
L'exploitation royale du domaine de Tamelelt vers la moitié du XIX^e siècle, pourrait donner une idée des types d'exploitation makhzenienne et des rapports sociaux qui la caractérisaient.

4. Un type d'exploitation makhzenienne : l'exploitation de Tamelelt

La pièce maîtresse de cette exploitation est la seguia sultania (ancienne Tlobt). Au milieu du XIX^e siècle, à l'amont, cette seguia irriguait les plantations du Roi gérées par Ahl Agadir Bouachiba. Leur droit d'eau n'était pas limité. Ils payaient le 1/5 de la récolte au Roi. Une 1/2 Ferdia (5) fut cédée à la Zaouïa Naciria par Moulay Abderrahman en 1850. Celle-ci

(4) Remarquons, à la fin du XIX^e, l'importance du cheikh et la réalité de la « jmaâ », véritable assemblée de « notables » comme le dit la lettre du caïd El Glaoui.

(5) La « ferdia » équivaut à l'utilisation par l'usager de l'ensemble du débit de la seguia pendant douze heures.



recevait déjà le 1/10 de la récolte des olives (Achour). Mais c'est à l'aval après avoir parcouru quelque 36 km, qu'elle donne vie à l'oasis de Tamelelt.

Ici, le Sultan divisa le domaine en trois zones concentriques :

— *La zone des « Arsa »* au centre de Tamelelt, où, autour de la maison royale (Dar Soultane), il aménagea une « arsa », jardin du roi, qui était exploitée pour le compte personnel de celui-ci. Tous les métayers y travaillaient.

Autour de cette « arsa », des lopins de terre furent confiés à des « rbaâ » venus, à raison de quatre par tribu, de : Demnate (spécialistes de l'arboriculture), Draâ (connaisseurs en horticulture), Bzou, Zemrane, Sraghna, etc. Ces rbaâ habitaient Tamelelt chacun dans un quartier autour de la maison du Roi et avaient le droit de planter ces « arsat » pour leur propre compte.

Ainsi autour de Tamelelt, baptisée « Tamelelt Jdida » (par opposition au douar de Sidi Jilali ben Tahar ; Tamelelt Qdima) se créa une oasis de plantations de toutes sortes.

En 1873, l'un des rbaâ du Roi, Hamadi (de Bzou), avait, à lui seul, planté dans « Arsat Soultan » 274 oliviers, 76 figuiers, 317 orangers et 587 arbres divers (grenadiers, figuiers, abricotiers, fleurs, prunes).

— *La zone des « jnanat »* : Autour des « Arsa », la zone des vergers « jnanat ». Cette zone était exploitée par les « rbaâ » moyennant le versement au Roi :

- des 3/4 de la production des arbres fruitiers,
- du 1/8 de la production maraîchère,
- du 1/10 de la production céréalière (le khars).

Chaque tribu y avait un quartier déterminé.

— *Le Bayad* : Autour des « jnanat », la zone des « bayads » (terre nue) était réservée à la céréaliculture. Des « grane » donnés par le Roi aux caïds étaient exploités par le moyen des corvées. Tout autour, des douars de « Soukkane » (métayers) n'avaient pas tardé à s'installer, au fur et à mesure que le domaine s'agrandissait et devenait prospère (douar Fetouaka, douar Aït Oughza, Sidi Larbi, Glaoua, etc.).

La kasba était habitée par les rbaâ du Sultan et avait autant de portes que de tribus. Ces portes (Bab Zemrane, Bab Sraghna, Bab Bzou, etc.) donnaient chacune sur la « Arsa » de la tribu considérée.

Ainsi à la fin du XIX^e siècle était né un domaine royal florissant à la place de l'ancienne forêt de jujubiers. Son agencement reprenait les mêmes dispositions des cultures que sur les seguias (6). La zone des « arsat » correspondait aux « magams », les « jnanat » aux lanières à irrigation saisonnière et les « bayads » aux zones réservées aux parcours, appelées de même nom que dans les seguias.

Le domaine était administré par un « ouassif » du roi (esclave) qui veillait au partage des terres de labours et aux partages des récoltes.

Les « rbaâ » jouissaient d'un statut privilégié — ils ne participaient pas aux touiza, ni au service militaire et dépendaient directement du roi.

La seguia était gérée par un « qebbal ».

Après la victoire (1908) de l'armée de Moulay Hfid sous la direction effective du Glaoui et de Ben Faïda (caïd de Tamelelt depuis 1907) dans la région d'Agadir Bouachiba sur les armées de Moulay Abdelaziz, El Glaoui reçut le domaine de Tamelelt, en association avec Hadj Omar Tazi. Ben Faïda reçut l mesref permanent de la seguia (avril 1908).

Le Glaoui, à l'arrivée des Français, devait recevoir à vie l'ensemble du domaine de Tamelelt pour un loyer de 1 000 francs par an.

En 1926, lors de la création des lots de colonisation, en accord avec la Résidence générale, El Glaoui recevait en pleine propriété environ 3 000 ha du domaine contre cession d'à peu près la même superficie à l'Etat qui la lotissait aux colons.

L'installation de la colonisation à Tamelelt amena le rapatriement dans leur terroir d'origine des métayers habitant les douars autour de Tamelelt, le cantonnement des « rbaâ » du roi dans le centre de Tamelelt et leur lotissement dans la terre Ruida, ancienne terre des Ouled Arrad, qu'on leur vendit ainsi que 2 ferdias d'eau (des seguias Ouggadia et Arradia).

La plupart d'entre eux ne quittèrent pas Tamelelt, y restèrent cantonnés dans des bidonvilles et s'engageaient comme ouvriers chez les colons ou s'improvisaient commerçants, mécaniciens, etc.

La forme du lotissement de la colonisation reprenait l'ancienne disposition : les anciennes « arsat » furent loties en lots vivriers, autour desquels les lots englobaient, chacun, une partie des « jnanat » et des « bayads ».

(6) *Les terres irriguées et le monde rural de la Tessaout moyenne*, A. LAHLIMI, « Rev. de Géographie du Maroc », n° 11, 1967.

Le domaine échu au Glaoui comprenait 6 000 oliviers, quelques abricotiers et orangers. Il y faisait cultiver en cultures intercalaires de la vesce-avoine, des fèves, des petits pois. Le reste était réservé à la céréali-culture intensive.

En 1932, il s'entendait avec les représentants de certaines grandes banques pour créer une exploitation moderne à Tamelelt. Le Glaoui apportait la moitié des terres, l'autre moitié était achetée par une société de capitaux qui lui reconnaissait 40 % des actions : la Société agricole et industrielle de Tamelelt était née, celle qui, encore, exploite le domaine.

Ahmed LAHLIMI